

UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE COMPIÈGNE

UTC

Direction aux relations internationales

PLAN D'INCLUSION
POUR LES RELATIONS
ET MOBILITÉS
INTERNATIONALES

donnons un sens à l'innovation

Ce document présente l'engagement et la stratégie de l'UTC en faveur de l'inclusion des publics à besoins spécifiques dans le cadre des mobilités internationales. Portée par la Direction aux Relations Internationales (DRI), cette démarche s'inscrit pleinement dans la politique d'égalité des chances, d'inclusion et d'ouverture internationale de l'UTC, en cohérence avec les orientations stratégiques de l'établissement et les principes fondamentaux du programme Erasmus+.

Le présent document détaille les modalités, les critères d'identification des publics concernés ainsi que les dispositifs mis en place pour favoriser un accès équitable aux mobilités internationales, pour la communauté étudiante et les personnels. Le présent plan constitue une première feuille de route opérationnelle pour la période 2026-2027. Il s'inscrit dans la stratégie d'inclusion et de diversité de la Commission européenne pour la période 2021-2027, et vise à renforcer l'inclusivité des activités internationales : mobilité, accueil et projets de coopération.

1. L'ENGAGEMENT DE L'UTC

L'ouverture à l'international fait partie des valeurs de l'UTC depuis sa création.

Elle est une expérience essentielle proposée à notre communauté, personnels et étudiants. L'interculturalité et la mobilité internationale, chères à nos valeurs, prennent des formes variées selon les publics : semestres d'études, stage ou doubles diplômes à l'international, collaboration de recherche, échange de pratiques entre personnels, ainsi que l'accueil d'étudiants, enseignants, chercheurs et partenaires venant du monde entier. L'UTC offre une expérience internationale qualitative à chacun des publics et selon chaque besoin, en lien avec ses missions fondamentales de formation, recherche et innovation.

Cette particularité nous engage : au-delà de l'accès à la mobilité, l'UTC s'attache à créer les conditions permettant à chacun et chacune de bénéficier d'une expérience internationale la plus équitable possible, en tenant compte des situations individuelles.

L'engagement de l'UTC en faveur de l'égalité des chances, de la diversité et de l'inclusion s'inscrit dans une démarche de longue durée et structurée, portée à travers plusieurs schémas directeurs et plans d'action institutionnels et déjà reconnue au travers de différents labels et prix remis par des conférences d'établissements. Dans ce cadre, la DRI de l'UTC contribue, en collaboration étroite avec l'ensemble des services et directions concernés, à la déclinaison de ces engagements pour le champ de l'international.

Le plan présenté ici vise ainsi à consolider et à rendre plus visibles les actions déjà engagées afin de garantir à tous les publics un accès équitable à une expérience internationale proposée par l'UTC.



2. LES CRITÈRES D'INCLUSION DANS L'ACCÈS À LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

Pour la Direction aux Relations Internationales, l'inclusion implique bien davantage que le simple respect du principe de la non-discrimination. Elle suppose une attention active aux personnes pour lesquelles l'accès à la mobilité internationale, ou son bon déroulement, peut représenter une difficulté.

Pour identifier ces difficultés, la DRI s'appuie sur les catégories d'obstacles définis par le programme Erasmus+. Il est important de noter qu'une même personne peut faire face à plusieurs de ces obstacles à la fois : leur combinaison produit des situations spécifiques, qui méritent une attention d'autant plus renforcée.

Catégorie	Situations concernées
Handicap	Situations de handicap physique, psychique, cognitif, intellectuel ou sensoriel.
Santé	Maladies graves, chroniques, santé mentale.
Système éducatif	Difficultés d'apprentissage, faibles compétences linguistiques, rigidité des cursus.
Différences culturelles	Personnes migrantes ou réfugiées, minorités, langue des signes, difficultés linguistiques.
Situation sociale	Première génération de la famille à accéder au supérieur, parents (notamment en situation de monoparentalité), personnes aidantes, personnes soutiens de famille, personnes en situation de rupture familiale.
Situation économique	Faibles revenus, étudiantes et étudiants en emploi, dépendance à l'aide sociale, précarité.
Discrimination	Genre, âge, ethnicité, religion, orientation sexuelle, handicap et leurs intersections.
Géographie	Zones rurales ou reculées, régions ultrapériphériques, quartiers prioritaires de la ville.

3. LES PRINCIPES DIRECTEURS DE L'UTC

Trois principes guident l'action de l'UTC :

1. Partir du besoin : un accueil et un suivi individualisés des publics étudiants, des membres du personnel et des partenaires, pour identifier les difficultés, proposer des solutions et assurer l'interface avec l'établissement d'accueil et d'origine.

2. Collaboration inter et intra-établissements : l'orientation vers les dispositifs existants à l'UTC selon les besoins et la situation. La DRI s'appuie, entre autres, sur l'expertise des [Relais Handicap](#) (communauté étudiante et personnels), de la médecine préventive et de la médecine du travail, de la Direction à la Vie Étudiante dont le dispositif [Le Phare](#), de la Direction des Ressources Humaines, ainsi que les associations engagées dans l'accueil des étudiantes et des étudiants. Nous développons le dialogue avec nos partenaires pour renforcer nos pratiques d'inclusivité et l'accompagnement des publics en mobilité.

3. Amélioration continue : ce plan constitue un document évolutif qui s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. Il fera l'objet d'une évaluation périodique permettant d'évaluer ses résultats et les modalités de sa mise en œuvre, de consulter les parties prenantes concernées, d'actualiser le diagnostic et d'adapter les actions aux besoins émergents.

4. DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DIVERS ET COORDONNÉS

Plusieurs dispositifs, à l'échelle de l'établissement, contribuent à renforcer l'inclusivité des activités internationales. La DRI s'appuie sur ces dispositifs et sur ses propres pratiques dans la mise en œuvre de ses actions.



MOBILITÉ SORTANTE

Les étudiantes, étudiants et les personnels dont les profils correspondent aux critères d'inclusion, ou qui expriment un besoin spécifique, bénéficient d'un accompagnement renforcé.

Pour la communauté étudiante :

- Accompagnement personnalisé au départ par la gestionnaire DRI en charge ;
- Contact personnalisé avec les établissements pour s'assurer des conditions d'accueil et d'accessibilité ;
- Suivi personnalisé au cours de la mobilité (santé, situation administrative, adaptation) par la gestionnaire DRI en charge.

Pour les personnels :

- Promotion de la mobilité européenne (Erasmus+) comme levier d'égalité professionnelle ;
- Communication ciblée sur les dispositifs Erasmus+ (STT – Staff Training, STA – Staff Teaching) comme opportunités de formation et de mobilité européenne ;
- Adaptation des critères de sélection pour prioriser les premières mobilités et les agents de catégorie B et C ;
- Accompagnement linguistique et logistique dédié :
 - > élaboration de guides et check-lists du pays de destination ;
 - > accompagnement à la préparation du séjour (transports, logement, procédures administratives) ;
 - > la présence d'un membre de la DRI lors de la mission pour assistance, lorsque la situation le justifie et sous réserve des possibilités opérationnelles.

MOBILITÉ ENTRANTE

La DRI vise à améliorer l'accueil et l'accompagnement du public étudiant international en collaboration avec divers services et directions de l'UTC, notamment la Direction à la Formation et la Pédagogie (DFP) et la Direction à la Vie Étudiante (DVE). Elle s'appuie notamment sur le Bureau de la Vie Étudiante (BVE) qui assure accueil, aide et orientation à l'ensemble de la communauté étudiante.

Accueil et installation

- Session virtuelle d'accueil préalable au départ permettant le signalement de besoins spécifiques ;
- Journée de pré-rentree internationale : présentation des dispositifs spécifiques en présence des membres du [Relais Handicap](#), de la Direction à la Vie Étudiante, du [Phare](#) et de l'association [Bienven'UT](#) ;
- Organisation de visites de découverte de la ville, de l'établissement et conseils pratiques pour la vie quotidienne à Compiègne ;
- Convention CROUS facilitant l'accès au logement abordable et adapté.

Accompagnement et vie étudiante

- Offre de cours de Français Langue Étrangère gratuits ;
- Service téléphonique d'interprétation disponible 24h/24 en 52 langues ;
- Accompagnement administratif personnalisé par la gestionnaire DRI en charge ;
- Référentes spécialisées pour l'accueil et à l'accompagnement des étudiantes et étudiants en provenance des campus UTC internationaux ;
- Le [Phare](#) : dispositif d'orientation et d'accompagnement multiculturel par les pairs ;
- Tut'UT : dispositif de tutorat pédagogique par les pairs.

Détection et accompagnement des profils en difficultés

- Convention avec la sous-préfecture facilitant les démarches de titre de séjour ;
- Coordination avec la médecine préventive et la psychologue de l'établissement ;
- Relais vers la permanence du service social du CROUS ;
- Cellule Relais Écoute : signalement et accompagnement des situations de violences sexistes et sexuelles, discrimination et harcèlement.

Handicap et adaptation des études

- Prise en compte de la situation de handicap en commission d'admission ;
- Coordination avec le [Relais Handicap](#) pour un accompagnement renforcé :
 - > suivi par la référente Handicap dédiée aux étudiantes et étudiants ;
 - > aménagement des études : aide à la prise de notes, tutorat pédagogique, méthodologique et d'intégration, aménagement du cursus, matériel adapté, transcription informatique des notes manuscrites ;
 - > aménagement des examens : majoration du temps (1/3 temps), adaptation des sujets, secrétariat d'examen, composition sur ordinateur... ;
 - > [Guide pratique de l'étudiant en situation de handicap](#)

Solidarité et aides financières

- Mise à disposition gratuite de protections périodiques pour lutter contre la précarité menstruelle ;
- Aide à la constitution des dossiers de demande de bourses Hauts-de-France ;
- Exonération de frais de scolarité selon situation personnelle et sur demande.

Accompagnement par des associations étudiantes

- [Bienven'UT](#) : association étudiante pour l'accueil des étudiants et étudiantes internationaux.
- Épicerie solidaire.

BOURSES ET SOUTIENS FINANCIERS

Le questionnaire Inclusion

Une démarche proactive d'information et de détection des profils avec le moins d'opportunités. Favoriser et accompagner leur mobilité internationale dans le cadre du programme Erasmus+.

Le pôle Bourses de la DRI a créé un outil de détection déployé à chaque campagne semestrielle de mobilité européenne. Un questionnaire d'inclusion à code unique, garantissant à la fois la confidentialité et le suivi individualisé, est adressé systématiquement à chaque personne qui envisage une mobilité dans une destination du programme Erasmus. Les informations collectées dans le respect de l'auto-déclaration des personnes candidates permettent d'engager l'instruction des compléments financiers Inclusion auxquels elles ont le droit.

Les données recueillies dans le cadre du questionnaire Inclusion sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et aux procédures internes de l'UTC. Elles sont collectées uniquement aux fins d'instruction des dispositifs d'accompagnement et d'aide financière liés à la mobilité internationale.

La DRI étend l'éligibilité aux compléments de bourses inclusion au-delà des critères Erasmus+ obligatoires, pour :

- les personnes boursières des échelons 4 et 5 ;
- les personnes habitant en zone de revitalisation rurale ou en quartier prioritaire de la ville ;
- les situations sociales individuelles attestées par un service social ou équivalent.

Ce questionnaire est assorti de :

- Campagne d'information spécifique sur les aides financières et les compléments inclusion via divers canaux de communication ;
- Accompagnement individualisé dans la constitution des dossiers ;
- Avance de bourse ;
- Compléments de bourses Erasmus+ (voir page 3 "Les critères d'inclusion dans l'accès à la mobilité européenne et internationale") ;
- Prise en charge des besoins spécifiques aux frais réels : assistance, équipement ;
- Complément mobilité verte cumulable avec les soutiens inclusion.

PARTENARIATS INTERNATIONAUX

Depuis janvier 2024, une clause de non-discrimination est intégrée à toutes les nouvelles conventions Erasmus+ et bilatérales.

Neither Party shall refuse participation of, or unlawfully discriminate against, applicants, participating students on the grounds of descent, place of origin, ethnic origin, citizenship, creed or religion, age, sexual orientation, identity and expression of gender, marital and family status, disability, or any other factor prohibited by the applicable laws.

Par ailleurs, un questionnaire relatif à l'accessibilité et à l'accompagnement des situations de handicap est envoyé aux universités partenaires afin de mieux documenter leurs conditions d'accueil.

L'UTC est également engagée dans l'alliance européenne SUNRISE, dont l'inclusion constitue un objectif.

FORMATION

Anglais

L'apprentissage de l'anglais professionnel et courant est intégré au plan de formation de l'ensemble des personnels de l'UTC. Les sessions offertes visent à améliorer leurs interactions avec le public international accueilli sur le campus et à encourager les actions de mobilité et de coopération internationale de toutes les catégories d'emplois.

Interculturalité

Depuis mars 2026, un module d'autoformation interactif en ligne dédié à l'interculturalité est accessible à l'ensemble de la communauté UTCéenne. Il comprend un accès gratuit et illimité à l'outil *The Culture Decoder* de GAPSMOOV (plateforme de formation et d'entraînement à la compréhension culturelle) et est valorisé par la délivrance d'une accréditation numérique Open Badge.

De plus, une formation intersemestre intensive d'une semaine sur l'interculturalité est proposée deux fois par an à des groupes issus de la communauté étudiante depuis 2024.

5. LES ENGAGEMENTS 2026-2027 DE LA DIRECTION AUX RELATIONS INTERNATIONALES DE L'UTC

À partir de cet état des lieux, la DRI prend sept engagements pour la durée de la programmation Erasmus+ en cours.

1. Rendre l'information accessible et visible : mise en avant des dispositifs sur tous les supports émanant de la DRI, simplification des messages, langage clair en français et en anglais, mention systématique de la possibilité d'un accompagnement personnalisé.

2. Renforcer la détection en amont : extension progressive du questionnaire d'inclusion aux mobilités hors Europe, formalisation des circuits d'orientation entre la DRI, le [Relais Handicap](#), Le [Phare](#) et la médecine préventive.

3. Renforcer l'accompagnement avant, pendant et après la mobilité : point individuel dédié pour les profils qui le nécessitent, étude des visites préparatoires pour les étudiantes et étudiants en situation de handicap, identification d'une personne référente DRI joignable pendant la mobilité, valorisation du rôle d'ambassadeur ou ambassadrice étudiante au retour.

4. Mobiliser pleinement les soutiens financiers : mobilisation des dispositifs Erasmus+ existants et exploration des opportunités de financement nationales, régionales et européennes susceptibles de soutenir l'inclusion.

5. Continuer à inscrire l'inclusion dans nos partenariats internationaux : poursuite de l'inscription d'engagements d'inclusion dans toutes nos conventions, dialogue renforcé avec les partenaires sur les conditions d'accueil et d'accessibilité.



6. Renforcer l'intégration de l'inclusion dans nos projets de coopération européens.

Accompagnement des membres du personnel enseignant et de la recherche porteurs de projets de coopération internationale, dans l'intégration de la dimension inclusion dès la conception.

7. Renforcer la formation et la sensibilisation de nos équipes. Plan de formation interne pour la DRI, en lien avec les [Relais Handicap](#) et les ressources internes ou externes pertinentes.

6. SUIVI ET ÉVALUATION

Ce plan est évalué chaque année dans le cadre des rapports d'activité Erasmus+. Plusieurs indicateurs sont suivis :

- nombre de personnes ayant bénéficié d'un complément inclusion ;
- nombre de personnes ayant déclaré un besoin spécifique ou bénéficié d'un accompagnement au titre d'une situation de handicap dans le cadre d'une mobilité ;
- nombre de mobilités ayant donné lieu à une visite préparatoire ;
- taux de retour du questionnaire d'inclusion ;
- taux de retour du questionnaire accessibilité des partenaires ;
- éléments qualitatifs issus des questionnaires de satisfaction (taux de satisfaction des bénéficiaires).

Le plan sera révisé au terme de la programmation en 2027, à l'occasion de la préparation de la programmation Erasmus+ 2028-2034. Il s'inscrit par ailleurs dans la politique d'inclusion globale de l'UTC et la dynamique de l'alliance européenne SUNRISE.

SOUTIENS FINANCIERS ERASMUS+ : L'ESSENTIEL

Pour les étudiantes et étudiants éligibles, le programme Erasmus+ prévoit plusieurs mécanismes de soutien complémentaire :

- **Complément Inclusion** : complément forfaitaire mensuel pour les personnes correspondant aux critères : personnes boursières des échelons 4 à 7, situation reconnue de handicap, affection de longue durée, résidence en zone de revitalisation rurale ou en quartier prioritaire de la ville, situations individuelles attestées.
- **Soutien aux besoins spécifiques** : prise en charge des frais réels liés à un besoin spécifique : assistance personnelle, équipement adapté, transport adapté. Cumulable avec le complément Inclusion.
- **Mobilité verte** : complément pour les déplacements en transport bas-carbone cumulable aux compléments Inclusion
- **Avance de bourse** : pour les étudiantes et étudiants en situation économique fragile.

Pour en bénéficier, il suffit de remplir le questionnaire d'inclusion envoyé à chaque campagne de départ. Les justificatifs sont individuels et confidentiels.

Le pôle Bourses de la DRI accompagne individuellement chaque personne éligible dans la constitution de son dossier.

MÉTHODOLOGIE

L'élaboration de ce plan repose sur une démarche qualitative, exploratoire et collaborative. Elle représente un travail de consolidation, de formalisation et de mise en visibilité des pratiques d'inclusion déjà développées au sein de l'établissement et de la DRI. Elle vise également à proposer des améliorations au niveau des relations internationales.

Elle repose sur plusieurs niveaux d'analyse complémentaires :

1. Benchmark et cadrage externe

- Prise en compte des orientations du programme Erasmus+ 2021-2027 en matière d'inclusion et de diversité
- Consultation en direct de l'Agence Erasmus+ France
- Analyse ciblée des pratiques comparables observées dans d'autres établissements européens

2. Recensement des pratiques internes

- Identification et analyse des dispositifs existants au sein de la DRI et de l'établissement
- Analyse des schémas directeurs et documents stratégiques de l'UTC
- Cartographie des actions déjà mises en œuvre en matière d'inclusion

3. Consultation des parties prenantes

- Une douzaine d'entretiens semi-directifs a été réalisée en avril 2026 auprès des :
 - > directrices de la Direction à la Vie Etudiante (DVE) et de la Direction à la Transition Écologique et à l'Engagement Sociétal (DTEES) ;
 - > référente Handicap pour les étudiantes et étudiants – Relais Handicap ;
 - > référente Égalité ;
 - > équipes Mobilité entrante, Mobilité sortante, Partenariats et Bourses de la DRI ;
 - > équipe du Bureau de la Vie Etudiante (BVE) ;
 - > personnels porteurs de projets de coopération internationale ;
 - > étudiante et étudiant ayant accepté de livrer leur témoignage d'études et de projet de mobilité en situation de handicap.
- Relecture institutionnelle : plusieurs versions du document ont été soumises aux instances de gouvernance de l'établissement. Une première version a été présentée au Comité de Direction (CODIR) le 5 mai 2026. Une version révisée intégrant les retours du CODIR a été soumise au Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU) le 25 juin 2026.

4. Amélioration continue et approche participative

Dans une logique d'approche centrée sur les personnes concernées, l'élaboration de ce plan s'inscrit dans un processus évolutif et participatif. La DRI a la volonté de poursuivre et renforcer cette dynamique au-delà de la présente version, notamment par la mise en place de consultations régulières associant l'ensemble des parties prenantes concernées.



NOUS CONTACTER

Vous étudiez, allez venir étudier ou travaillez à l'UTC ?
 Vous souhaitez présenter une candidature ou vous informer sur une mobilité ?
 Vous portez ou souhaitez-vous informer sur un projet de coopération internationale ?
 Une des situations décrites vous concerne ?
 Vous vous interrogez sur les soutiens disponibles ?

Pour quoi ?	À qui s'adresser ?
Mobilité sortante	Pôle Outgoing - DRI - Erica Arruda Patte : erica.arruda-patte@utc.fr
Mobilité entrante	Pôle Incoming - DRI - Céline De Araujo : celine.de-araujo@utc.fr
Bourses et soutiens financiers	Pôle Bourses - DRI - Sabrina Dominguez : sabrina.dominguez@utc.fr
Situations de handicap (public étudiant)	Référente Handicap - Virginie Levie : relais.handicap@utc.fr
Situations de handicap (personnels)	Référente Handicap - Elise Nardi-Zenaidi : elise.nardi-zenaidi@utc.fr
Orientation générale	Le Phare : lephare@utc.fr - Bureau de la Vie Étudiante (BVE) : bve@utc.fr

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE



Schéma directeur d'amélioration de la vie étudiante à l'UTC 2024-2028



Schéma directeur développement durable & responsabilité sociétale et environnementale 2024-2028



Guide sensibilisation handicap



Guide de l'étudiant en situation de handicap



Guide de l'étudiant international



Cliquez sur les vignettes

LABELS ET RECONNAISSANCES



ANNEXES

A1 – Les dispositifs d'inclusion à l'échelle de l'établissement

Domaine	Dispositifs et actions
Relais Handicap	• Référente Handicap pour les personnes de la communauté étudiante en situation de handicap : > Prise en compte de la situation de handicap en commission d'admission ; > Adaptation des études : aide à la prise de notes, tutorat pédagogique, méthodologique et d'intégration, aménagement du cursus, matériel adapté, transcription informatique des notes manuscrites ; > Aménagements des examens : majoration du temps (1/3 temps), adaptation des sujets, secrétariat d'examen, composition sur ordinateur. • Référente Handicap pour les personnels en situation de handicap • Sensibilisation et formation des personnels • Édition du Guide d'information et de sensibilisation aux handicaps
Direction à la Vie Étudiante	• Bureau de la Vie Étudiante (BVE) : accueil, aide et orientation à l'ensemble de la communauté étudiante ; • Le Phare : dispositif de « guichet unique » animé par des étudiantes et étudiants formés, dont la constitution respecte la parité de genre et l'équilibre entre publics français et internationaux ; • Permanence du service social du CROUS dédiée au public étudiant ; • Cellule Relais Écoute pour le signalement et l'accompagnement des situations de VSS, discrimination et harcèlement.
Accompagnement individuel des étudiantes et étudiants	• Un conseiller ou une conseillère, membre du personnel, accompagne individuellement chaque étudiant et étudiante tout au long de son cursus : points individuels chaque semestre et à la demande, soutien dans les démarches, conseil sur l'orientation et les méthodes de travail, orientation vers les dispositifs d'aide, accompagnement en jury. • Tut'UT : dispositif de tutorat pédagogique par les pairs, recrutés et rémunérés en emplois étudiants.
Santé des étudiantes et étudiants	• Médecine préventive avec équipe pluridisciplinaire (médecin, infirmière, psychologue) ; • Réunion biannuelle de coordination avec la psychologue de l'établissement et les membres du Point Écoute ; • Coordination étroite avec Le Phare et le Relais Handicap pour la détection des personnes en situation de détresse.
Cadre de vie	• Accompagnement pour la candidature en résidences étudiantes accessibles ; • Plus de 100 associations étudiantes pour favoriser l'intégration, la socialisation et prévenir l'exclusion des membres de la communauté étudiante ; • Associations dédiées : BienvenUT, Sciences Égales, Secourut's, UTSig
Solidarité et aides financières	• Distributeurs et recharges précarité menstruelle ; • Prêt de matériel informatique ; • Épicerie solidaire ; • Bourses Région Hauts-de-France ; • Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) : aide individuelle sur proposition de la commission sociale, soutien financier des projets étudiants solidaires • Exonération de frais de scolarité selon situation personnelle et sur demande
Accompagnement des personnels	• Apprentissage de l'anglais intégré au plan de formation • Formation au handicap intégré au plan de formation • Postes permanents médecine du travail et infirmière d'État • Référente handicap dédiée, aménagement de poste et de service, aides financières • Cellule de signalement et de traitement des situations d'atteintes à la dignité, de harcèlement, de discrimination, de violence et d'agissements sexistes. • Accompagnement social • Accompagnement psychologique • Conseillère de prévention • Cellule sociale interne • Cellule maintien dans l'emploi

A2 - L'engagement institutionnel UTC

À travers sa stratégie et ses différents schémas directeurs, l'UTC affirme son engagement en faveur d'une démarche globale d'inclusion. Les dispositifs et actions menés à l'échelle de l'établissement sont listés dans le tableau suivant.

Domaine	Dispositifs et actions
Égalité Femmes-Hommes	• Référente Égalité ; • Programmation et promotion du Mois de l'Égalité ; • Plan d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (RH) ; • Ateliers et plateforme dédiés à la projection des filles et femmes dans les filières scientifiques et techniques ; • Affirmation de la parité dans la stratégie d'établissement avec comme résultats 46% de jeunes femmes sur l'ensemble des formations, 53% de jeunes femmes intègrent l'UTC en post BAC et 50% de femmes à l'échelle du personnel (données 2025-2026).
Transition écologique et à l'engagement sociétal	• Schéma Directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale Et Environnementale ; • Comité transition écologique et engagement sociétal ; • Chaire ouverture sociale et innovation.
Prévention et signalement	• Référente racisme et antisémitisme ; • Dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes ; • Sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles (VSS) obligatoire dans le programme étudiant ; • Formation Stop VSS pour les associations ; • Cellule de signalement VSS pour la communauté étudiante ; • Mise en place de zones sécurisées (safe zones) lors des soirées étudiantes
Formation des personnels	• Formations aux handicaps • Formation PSSM – Premiers Secours en Santé Mentale ; • Formation Prévenir le sexisme au travail • Intégration d'un module de sensibilisation HDVSS (Harcèlement Discrimination Violences Sexistes et Sexuelles) à l'ensemble des parcours du plan de développement des compétences des agents de l'UTC
Labels	• Label Bonne Pratique Erasmus+ ; • Bienvenue en France - Campus France (2 étoiles) ; • HR Excellence in Research ; • Label Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DD&RS)



L'UTC est un établissement public sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et évalué par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres).

www.utc.fr

Université de technologie de Compiègne
CS 60319
60203 Compiègne Cedex



L'actualité de l'UTC : <https://interactions.utc.fr>

Rejoignez l'UTC sur     



donnons un sens à l'innovation